

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 Septembre 2013 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs JEUNIAUX, CAPRON, PROCHWICZ, POURNY, THURET, POUVREAU, DUCROCQ, RICHARD, Mme COURTEAUX

Etaient absents : Mmes COCAGNE, BOUSSU, excusées. M CANDELIER, excusé.
M DUSSART, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY
M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 02 Septembre 2013

Date de la séance : 09 Septembre 2013

Affichée le : 16 Septembre 2013

Ordre du Jour :

I) Rajout de deux délibérations

M DEMOURY demande le rajout de trois délibérations concernant :

✓Location du logement communal au n° 2 chemin de Dury et montant du loyer.

✓Décision modificative n° 6 : Travaux d'isolation au logement communal.

✓Décision modificative n° 7 : Achat de matériel, débroussailleuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le rajout de trois délibérations.

II) Approbation du compte rendu du 17 Juin 2013

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

19h40 : Arrivée de Mme COURTEAUX

III) Délibérations :

✓DIA : Parcelle N° AD75

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître BOURLON, notaire à Amiens (80) concernant la parcelle section AD 75 au n° 30 rue de Conty à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents, de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓DIA : Parcelle N° ZD 79

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître QUEQUET, notaire à Saint-Saulieu (80) concernant la parcelle section ZD 79 au n° 9 Côte de Vers à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓Encaissement d'un chèque : Remboursement maintenance sur ancien matériel

Présentation de M DEMOURY

Le photocopieur de la mairie a été changé par un matériel plus récent et toujours en location.

Le montant du loyer trimestriel de 574.08€ concernant la location de l'ancien photocopieur Toshiba a été remboursé car versé à tort.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents d'approuver l'encaissement du chèque.

✓Cantine : Participation communale sur le prix du repas

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de diminuer la participation communale sur le prix du repas de la cantine comme annoncée lors de la convention signée avec la communauté de communes du canton de conty.

Proposition de participation par repas pour les enfants de Vers Selle et hors RPI à hauteur de 0.20cts à partir du 1^{er} septembre 2013.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents d'approuver la participation communale par repas de la cantine à hauteur de 0.20cts à partir du 01 septembre 2013.

✓Décision modificative n° 3 : Travaux sur l'église

Présentation de M DEMOURY

Dans le cadre des travaux à l'église, deux factures sont à régler mais la situation budgétaire ne le permet pas, il faut procéder à une décision modificative concernant :

- La situation n°7 Ets DENIS de 14 469.36€
 - Ets DIEU Eugène Facture de couverture pour 2021.24€
- Soit un total de 16 490.60€

Au compte 2313 op 73, le solde est de 12 780.46€

Le montant de la décision modificative n°3 est donc de 3 710.14€ qui sera prélevé en investissement au C 2313 op 115(Atelier) pour 3 710.14€

Affecté en investissement au C 2313 op 73 (Eglise) pour 3710.14€

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'opération d'ordre citée ci-dessus.

✓Décision modificative n° 4 : Achat de vasques et de bancs

Présentation de M DEMOURY

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la décision modificative suivante pour :

L'achat de vasques et de bancs à la Ste COMAT & VALCO pour la somme de 5400.00€ TTC

La prévision budgétaire est de 2000.00€, le solde soit 3400.00€ sera prélevé en investissement au C2313 op 115 (Atelier) et affecté en Investissement au C 2188 op 111(Achat de vasques & bancs).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'opération d'ordre citée ci-dessus.

✓Décision modificative n° 5 : Plan Local d'Urbanisme

Présentation de M DEMOURY

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents la décision modificative suivante pour effectuer le règlement de la facture du 26 juillet 2013 Espac Urba d'un montant de 1 435.20€.

Le montant de la décision modificative s'élève à 161.00€ qui sera prélevé en investissement au C 2188 op 119 (Ecole : Robinet thermostatique) et affecté en investissement au C202 op 75 (PLU)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'opération d'ordre citée ci-dessus.

✓Location du logement communal au n° 2 chemin de Dury et montant du loyer

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le logement situé au n°2 chemin de Dury est inoccupé depuis le 1^{er} septembre 2013.

Des travaux d'isolation seront effectués, le logement pourra être mis en location à partir du 1^{er} octobre 2013.

Du fait des travaux d'isolation, Monsieur le Maire propose un loyer mensuel de 800.00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents, la location du logement situé au n° 2 chemin de Dury à Vers sur Selle à partir du 1^{er} octobre 2013, avec les conditions suivantes :

Le bail sera établi par maître CANNESSON, notaire à Quevauvillers (80).

L'état des lieux sera effectué par un huissier ou un professionnel de l'immobilier.

Le montant du loyer est fixé à 800.00€ par mois, recouvré par le Percepteur le 05 du mois en cours.
Une garantie d'un mois de loyer sera demandée à la signature du bail.
Le périmètre d'entretien de la propriété sera précisé au locataire à la signature du bail.
Les membres du Conseil municipal autorisent le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

✓Décision modificative n° 6 : Travaux d'isolation au logement communal

Présentation de M DEMOURY

Le logement communal est inoccupé depuis le 01 septembre 2013.

Pour un meilleur confort, des travaux d'isolation seront réalisés par l'agent communal.

Pour ces travaux en régie, il faut prévoir la somme de 2 000.00€ comprenant le montant des matériaux et le temps passé par les agents communaux.

Montant total de 2 000.00€ TTC prélevé en fonctionnement au C 61522

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 2313 op 72(Ecole, travaux d'isolation)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, les travaux et l'opération d'ordre citée ci-dessus.

✓Décision modificative n° 7 : Achat de matériel, débroussailleuse

Présentation de M DEMOURY

Afin de faciliter le travail des agents dans le cadre de l'entretien du village, Monsieur le maire propose d'acheter une débroussailleuse pour un montant de 600€ TTC.

Montant total de 600€ TTC prélevé en fonctionnement au C 61522

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 2188 op 37 (Achat de matériel).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents, l'achat du matériel et l'opération d'ordre citée ci-dessus.

II) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de M DEMOURY

Lecture du courrier de M DUSSART

Tracteur :

Le nouveau tracteur équipé d'une tondeuse ventrale et d'une cabine a été livré en août par la société VAMA FRENOY. Les premières tontes sont concluantes. Il serait nécessaire de procéder à l'acquisition d'une débroussailleuse manuelle pour effectuer les finitions.

Travaux

Eglise

Les travaux de confortement des contreforts, reprise de pierres de façade et mise en place du nouveau parvis sont terminés. Nous allons pouvoir solder les subventions obtenues.

Le solin côté contrefort a été remplacé courant juillet, nous nous sommes rendu compte que le solin côté nef était également en mauvais état (des morceaux de plafond tombés du fait de l'humidité), nous avons donc profité de la présence de l'entreprise pour le faire remplacer.

Dossier Loi sur l'Eau pour le pont rue du moulin.

Le dossier nous est parvenu courant août. Le bureau d'études prévoyait de manœuvrer les vannes pour réguler le débit lors de la réalisation des travaux de réparation. Il a été confirmé au bureau d'études que les vannes ne sont plus manœuvrables et que la solution est de remplacer les vannes par des madriers en attendant une éventuelle programmation de réfection du barrage par le syndicat de la Selle. Dans tous les cas le vannage est à supprimer pour pouvoir poser la passerelle piétonne. Le bureau d'études reprend le dossier et doit nous le faire parvenir dans les jours qui viennent et sera à transmettre à la Préfecture pour obtenir l'autorisation de réaliser les travaux. Compte tenu du débit de la Selle qui reste très élevé, il ne faut pas escompter réaliser les travaux cette année.

Zone AUR1 du PLU

Selon l'avis officieux sur le projet d'aménagement proposé par le promoteur, le seul problème est celui de l'accès voirie sur la rue de l'église. Le PLU dans les orientations d'aménagement prévoit une protection du talus donc pas d'accès. Si on maintient cette option il sera nécessaire de prévoir une modification du PLU. ESPAC URBA a été interrogé pour savoir s'il s'agissait d'une « modification simplifiée » ce qui faciliterait les choses car il s'agit

d'une procédure allégée qui prévoit une enquête publique d'un mois sans commissaire enquêteur. Nous devrions avoir la réponse dans la semaine.

Ateliers

Les travaux de réfection de la toiture côté rue et pose de gouttière sont en cours.

Logement de l'école

Nous allons profiter du départ des locataires pour procéder en régie à l'isolation du grenier du logement.

• Informations diverses

→ Présentation de M DEMOURY

-Groupe scolaire

M PROCHWICZ est intervenu pour quelques réparations informatiques.

-Fuite d'eau

La Ste Véolia est intervenue au n° 73 route de Conty suite à une fuite d'eau.

-Lecture du courrier de M RIVET

L'agent communal installera le défibrillateur aux vestiaires du football.

-PLU de Bacouel sur Selle

Le Plan local d'Urbanisme est approuvé.

-Resto du Coeur

Lecture du courrier demandant une subvention.

Cette année, il n'y aura pas de suite favorable car le soutien de Vers sur Selle est effectué auprès de la Banque Alimentaire de Saleux.

-Courrier de M BIGOT

Lecture du courrier de M BIGOT demeurant 8 rue de Conty et sollicitant la mise à disposition d'un local avec un point d'eau pour la mise en route de son projet de création d'une station de lavage ;

La commune n'ayant pas de local correspondant à sa demande, une réponse lui sera adressée dans ce sens.

-Dossier du Tibet

Suite au dossier de parrainage, nous avons reçu deux courriers de remerciements.

-Groupe scolaire

85 élèves sont inscrits à la rentrée de septembre.

Le conseil d'école aura lieu le 18 octobre.

Le dossier sur le travail d'aménagement des nouveaux rythmes scolaires doit être rendu pour le 13 décembre 2013.

-Salle communale

Les propositions de la nouvelle tarification 2014 sera mis en délibéré à la réunion du mois d'octobre.

V) Questions diverses

Tour de table

✓M JEUNIAUX

- Action du CCAS

Une action auprès des habitants pour la Banque Alimentaire sera organisée le samedi 21 septembre.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le vendredi 14 septembre.

21h15 : Départ de M DUCROCQ

✓Mme COURTEAUX

- Réunion annuelle des associations

Aura lieu le mercredi 02 octobre à 18h30 à la mairie.

-Bio Danse

Mme QUAILLET, Présidente de l'association « Plus de vie en Somme » propose une nouvelle activité de la bio danse le mardi soir à la salle du 1^{er} étage.

-Fête locale

Aura lieu les 05 et 06 octobre 2013. Le samedi après-midi les aînés organiseront un tournoi de pétanque.

Le dimanche après-midi, sur le terrain de la Plaine de jeux, il y aura un manège pour enfants, une structure gonflable et des jeux picards.

La Joyeuse Banda défilera dans le village dès 15h pour une balade musicale.

-Ligne bus

Le Vendredi 06 septembre en fin d'après- midi, le bus scolaire est passé avec 45 minutes de retard.

✓M PROCHWICZ

-Site Internet

Il y a environ 100 abonnés à la Newsletter.

Un contrôle du débit internet a été effectué par le service informatique d'Amiens Métropole. Nous avons environ 512k.

-Groupe scolaire

Pose la question sur qui gère la maintenance du matériel informatique à l'école ?

-Entretien du village

Les agents du CPIE vont intervenir fin septembre pour la fête locale du 05 et 06 octobre.

✓M CAPRON

-Epannage

Informations sur les normes d'épandage « IDEX »

-Friches industrielles

Informations sur les différents sites (83) sur le Grand Amiens.

-Eclairage rue Gaston Bourgeois

La cellule est à régler car les lampes restent allumées en plein jour.

✓M RICHARD

-Visibilité

Le croisement au niveau du château d'eau va être aménagé afin de limiter les plantations et de faciliter la visibilité.

- Plaque d'égout

La plaque située au n°3 route de Conty et devant le café sont déchaussées à cause d'un affaissement de goudron.

Une demande d'intervention sera faite auprès des services d'Amiens métropole.

✓M POURNY

- Commande de fioul

Dans le cadre du regroupement, 13000L de fioul ont été commandés et seront livrés courant septembre par la Ste MORLIERE.

✓M POUVREAU

- Tours de Vers

Est en cours de réalisation

✓M THURET

- Entretien du village

Remarques sur l'entretien extérieur du village notamment au niveau de l'allée des marronniers.

• **Informations diverses**

→ **Présentation de M DEMOURY**

- L'enquête publique sur le projet de Plan de Déplacement Urbain est terminée.

- Les différents travaux aux vestiaires du Football et à la médiathèque seront réalisés au cours du 4° trimestre 2013.

✓M DEMOURY

→Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le :

- **Lundi 07 Octobre 2013 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h45